



MAIRIE DE LEDENON

7 place de la mairie

30210 LEDENON

Tel : 04.30.06.53.40

Mail : mairie@ledenon.fr

Dossier de candidature

Location appartement



SOMMAIRE

1 – Contexte	3
2 – Description et conditions de location	3
2.1. Situation géographique.....	3
2.2. Descriptif du logement	4
2.3. Conditions de location.....	5
3. Dossier de candidature.....	5
3.1. Composition du dossier	6
3.2. Remise des dossiers.....	6
Annexe 1 : plan de l'appartement	7
Annexe 2 : photos.....	8

1 – Contexte

La commune est située dans la périphérie de Nîmes, à moins de 25 km et elle se trouve à proximité du Pont du Gard (à moins de 8 km).

Elle compte 1 682 habitants (*Population légale au 1^{er} janvier 2024 / source INSEE*). La population a connu une forte croissance démographique (+ 14 % depuis 2014).

Quelques commerces (bar, restaurants, boulangerie) sont présents ainsi que certains services (agence postale communale, bibliothèque, médecin, etc.).

L'école de la commune accueille les enfants de la petite section au CM2.

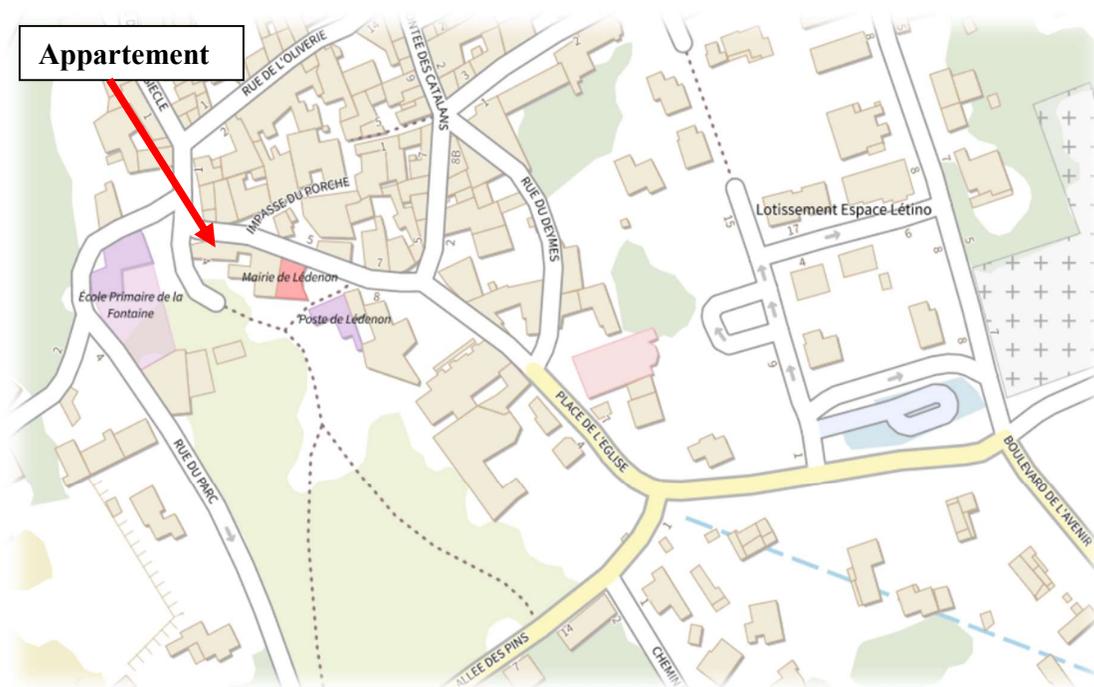
Pour les enfants de moins de 3 ans, plusieurs assistantes maternelles sont présentes sur la commune et une crèche intercommunale située sur la commune voisine (BEZOUCÉ).

La commune de LEDENON est propriétaire d'un appartement qu'elle souhaite mettre en location.

2 – Description et conditions de location

La prise de location est prévue à compter du 1^{er} octobre 2024.

2.1. Situation géographique



Situation géographique de l'appartement



2.2. Descriptif du logement

L'appartement d'une superficie de 90 m² habitable est situé à l'étage d'un bâtiment, sans ascenseur, au centre du village et à proximité de l'école.

Il est composé (*Cf. Plan en annexe*) :

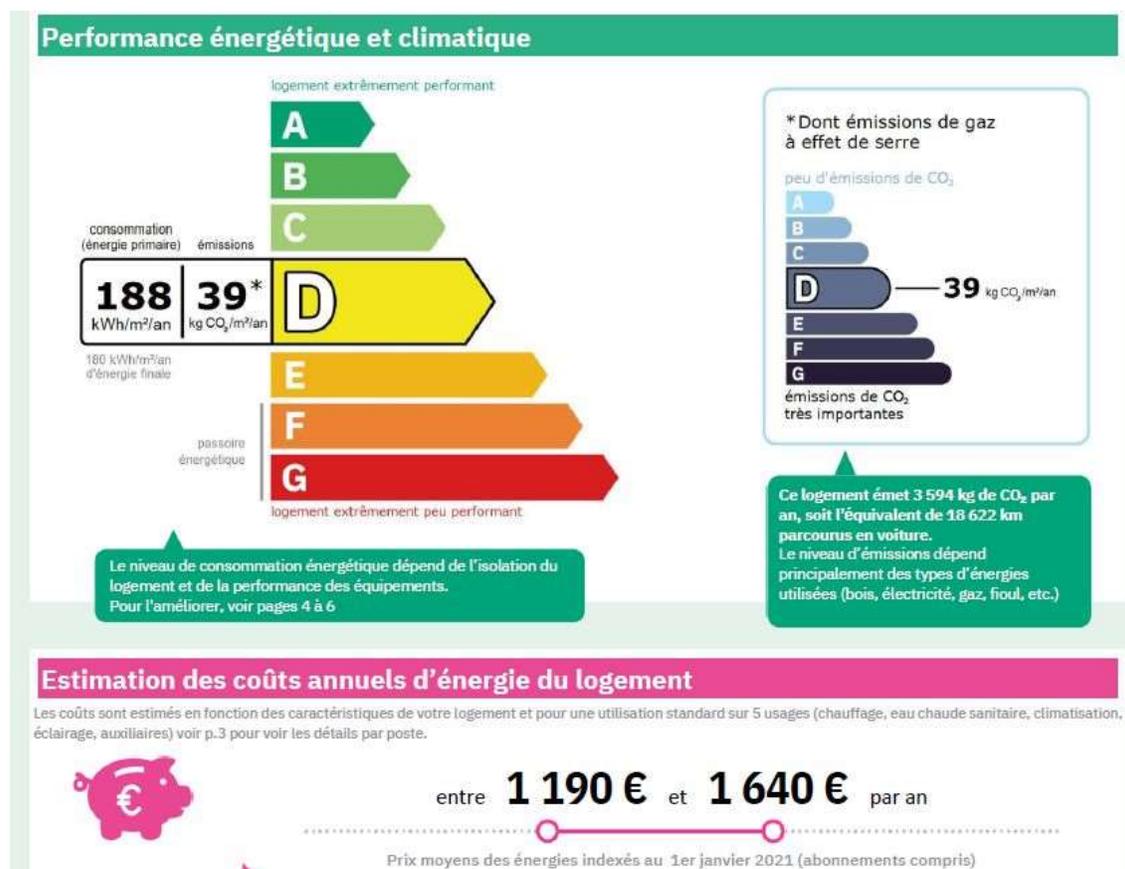
- d'une cuisine en partie équipée de placards, plan de travail et plaque de cuisson,
- d'un séjour avec petits placards de rangements,
- de 2 chambres,
- d'un WC séparé
- et d'une salle de bain avec baignoire.

Le chauffage est au gaz de ville.

L'appartement est loué non meublé, sans extérieur ni parking privatif.

Il est « traversant » et bénéficie d'une bonne luminosité.

Diagnostique énergétique :



2.3. Conditions de location

La location fera l'objet d'un bail pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions fixées par la loi.

Le loyer mensuel est fixé à **600 €** et fera l'objet d'une révision annuelle suivant la variation de l'Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE.

Un dépôt de garantie équivalent à 1 mois de loyer mensuel sera demandé.

Les charges liées au ramassage des ordures ménagères sont en sus du loyer (paiement annuel)

Les autres charges (eau, électricité, gaz, téléphone et internet) sont à la charge directe du locataire qui prendra les contrats à son nom.

Le locataire devra justifier chaque année de l'assurance multirisque du logement.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite des lieux avant de déposer leur dossier (Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie, par téléphone au 04.30.53.40 ou par mail mairie@ledenon.fr).

3.1. Composition du dossier

Les candidats devront fournir un dossier de candidature comportant, à minima, les éléments suivants :

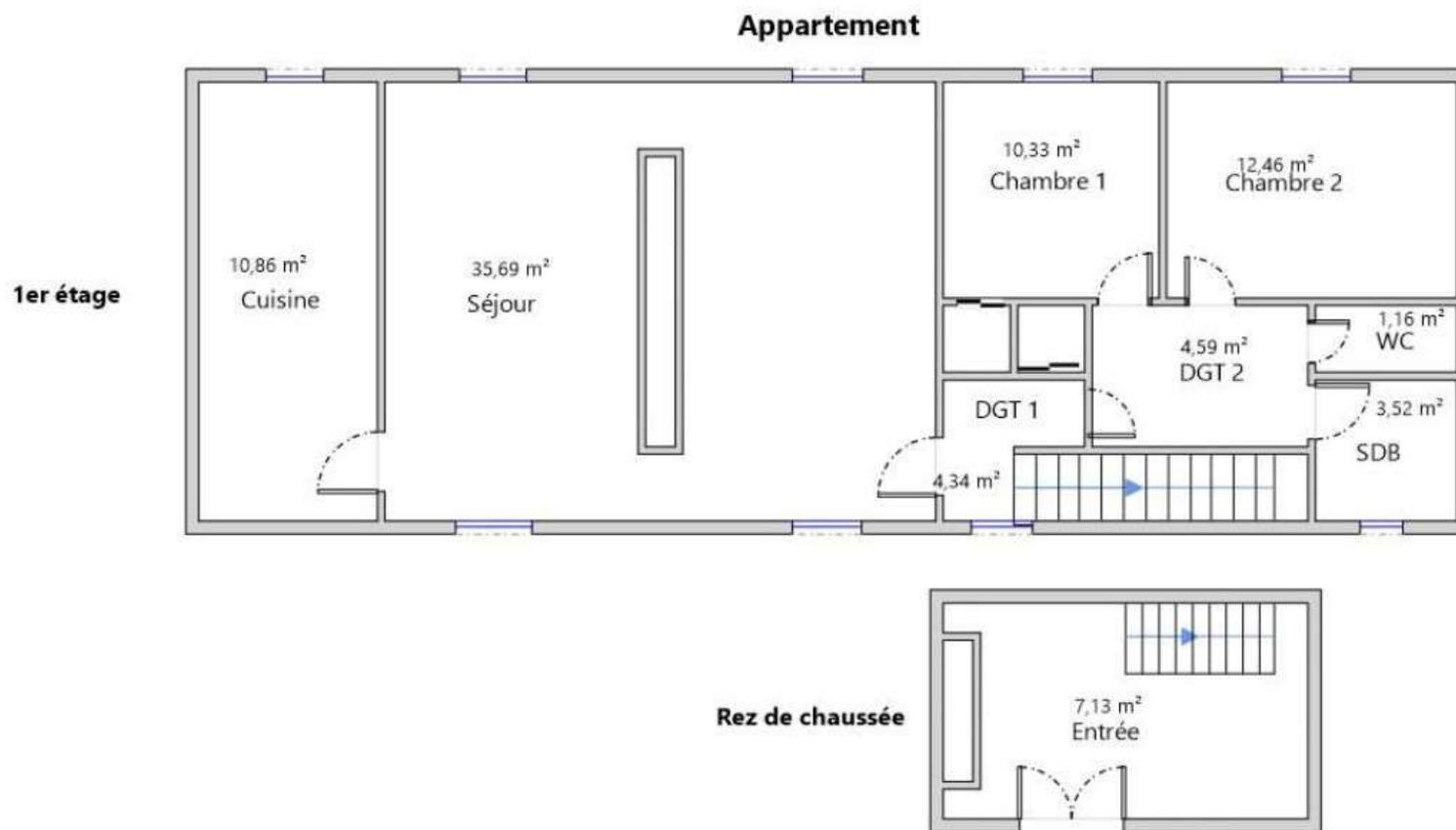
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Une copie du livret de famille
- Les trois dernières quittances de loyer (indiquant le bon paiement des loyers)
- Justificatifs de situation professionnelle (contrat de travail, attestation employeur, etc.)
- Justificatifs de ressources des 3 derniers mois (bulletins de salaire, attestations de versement de prestations sociales, etc.)
- Le dernier avis d'imposition
- Les justificatifs du ou des garants le cas échéant

3.2. Remise des dossiers

Les candidats souhaitant se positionner devront remettre leur dossier complet au plus tard le 11 septembre 2024 à 12H :

- Par courrier électronique : mairie@ledenon.fr
- Par dépôt au secrétariat de la mairie
- Par voie postale : Mairie de LEDENON – 7 place de la mairie – 30210 LEDENON

Annexe 1 : plan de l'appartement



Annexe 2 : photos

